

Décompte global
pour la 2^{ème} augmentation de l'emprunt CCL série 33

Montant de l'emprunt	CHF 22.900.000,00
Taux d'intérêt	3,500 %
Prix d'émission	103,900 %
Durée	2008 – 2018

Leberngasse 9
Postfach
4603 Olten

Telefon 062 206 06 16
Telefax 062 206 06 07

kontakt@egw-ccl.ch
www.egw-ccl.ch

Olten, le 6 novembre 2008

Frais d'émission

Commission de prise de ferme	1,000 %	CHF	229.000,00
Droit fédéral de timbre à l'émission	1,200 %	CHF	274.800,00
Frais de gestion CCL	0,700 %	CHF	160.300,00
Frais CFB		CHF	2.290,00
Out of Pocket-Fee		CHF	40.000,00
Provisions pour pertes sur intérêt	0,250 %	CHF	57.250,00
Coupon d'encaissement de la commission (10)	0,010 %	CHF	22.900,00
Titre d'encaissement de la commission	0,010 %	CHF	2.290,00
Total frais d'émission pour toute la durée		CHF	788.830,00
Frais d'émission pour toute la durée			3,445 %
Frais tout compris (all-in costs), selon calcul de la Banque Cantonale de Zurich			3,439 %

Versement

Agio brut	3,900 %
Frais d'émission	– 3,445 %
Agio net	0,455 %

L'agio restant après déduction des coûts d'émission sera réparti sur tous les maîtres d'ouvrage participant à l'emprunt, en fonction de leurs quotes-parts respectives, et sera payé avec la part d'emprunt. Sont donc à payer **100,455 %** de la valeur nominale de chaque part. Pendant toute la durée de l'emprunt, les participants doivent verser un intérêt de **3,500 %** par an (taux d'intérêts de l'emprunt de base).